



ArmorFlex®

Gant enduit de nitrile sur doublure Interlock avec fini lisse sur les paumes, doigts et jointures - Poignet de tricot

- La série de gants Armor™ disposent d'une combinaison unique de revêtement avec enduit de faible poids et une résistance élevée à l'abrasion. Permet l'usage de gants lourd et encombrant enduit de nitrile sans sacrifier flexibilité et sensibilité tactile
- Traité avec ActiFresh™ réduisant les microbes et odeurs
- Dextérité supérieure, résistance à la coupe et chimique
- L'enduit de paume offre flexibilité et aération
- Idéal pour la manipulation de petites pièces huileuses
- Protection efficace et économique

Applications

- Prise à sec sécuritaire et résistante à l'huile
- Manipulation et assemblage de pièces et de matériaux
- Entretien et réparation d'équipement
- Nettoyage de pièces
- Fixation et ancrage



Données techniques

Couleur	Naturel
Tailles disponibles	S - XL
Emballages	Paquet en vrac
Emballé	6/Caisse
Dimensions du boîtier (cm)	36.50 x 28.50 x 24.50
Poids du boîtier (kg)	4.60
Pays d'origine	Pakistan
Polymère	Nitrile
Épaisseur	--
Doublure	Interlock
Longueur	--
Manchette	Poignet tricot
Adhérence	Lisse
Trempage	--
Construction	Coupé et cousu, Tissu trempé
Certifications	--
Circularité des produits	--

Données de performance

Niveau de coupe	--
EN 388	--
EN 374-5	--

Instructions d'entretien



Ne pas laver

PROTECTIVE INDUSTRIAL PRODUCTS, INC. | VOUS OFFRIR CE QUE LE MONDE À DE MEILLEUR

AMÉRIQUES : +1 (800) 262-5755 | EUROPE : +34-96182-41-48 | AMEA : (ASIE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE) 852-2475-9228 | www.pipglobalsafety.com

Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété de Protective Industrial Products, Inc. (PIP) et ne peuvent être utilisés ou reproduits sans autorisation. Les utilisateurs de produits doivent effectuer tous les tests ou autres évaluations appropriés pour déterminer l'adéquation des produits PIP à un usage particulier ou à une utilisation dans un environnement particulier. PIP DÉCLINE TOUTE GARANTIE AUTRES QUE CELLES EXPRESSÉMENT FOURNIES. 2025-07-01